



HAL
open science

Construction et validation de l'échelle de mesure des croyances relatives à la laïcité

Medhi Cohu, Christelle Maisonneuve, Benoît Testé

► To cite this version:

Medhi Cohu, Christelle Maisonneuve, Benoît Testé. Construction et validation de l'échelle de mesure des croyances relatives à la laïcité. *Psychologie Française*, 2017, 63 (4), pp.337-356. 10.1016/j.psfr.2017.09.001 . hal-01723209

HAL Id: hal-01723209

<https://univ-rennes2.hal.science/hal-01723209>

Submitted on 5 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

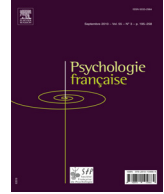


ELSEVIER

Disponible en ligne sur www.sciencedirect.com

ScienceDirect

et également disponible sur www.em-consulte.com



Article original

Construction et validation de l'échelle de mesure des croyances relatives à la laïcité

Construction and validation of a measure of beliefs relative to "laïcité"

M. Cohu*, C. Maisonneuve, B. Testé

LP3C, université Rennes 2, 35043 Rennes, France

IN F O A R T I C L E

Historique de l'article :

Reçu le 19 octobre 2015

Accepté le 1^{er} septembre 2017

Disponible sur Internet le xxx

Mots clés :

Dimensions de la laïcité

Analyse factorielle

Croyances

Préjugés

Iidéologies

R É S U M É

Les travaux de psychologie sociale ne se sont que très récemment portés sur les attitudes et les croyances relatives à la laïcité. Partant du constat que la laïcité est une notion complexe, l'objectif de notre recherche était de construire une échelle multidimensionnelle des croyances relatives à la laïcité (EMCL) permettant de rendre compte des diverses interprétations possibles de la notion de laïcité qui s'expriment dans les débats publics. Les analyses factorielles effectuées (études 1 et 2) ont conduit à dégager 4 facteurs : l'expression publique des croyances religieuses, la neutralité de l'État et de ses institutions, l'égalité entre les différentes croyances religieuses et la protection des cultes religieux. De plus, les différentes analyses corrélationnelles impliquant les préjugés, l'orientation à la dominance sociale, la religiosité ou encore l'adhésion au modèle républicain (études 2 et 3) suggèrent différentes conceptions relatives à la laïcité. Ces conceptions sont discutées au regard de la littérature.

© 2017 Société Française de Psychologie. Publié par Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

* Auteur correspondant.

Adresses e-mail : cohu.medhi@live.fr (M. Cohu), christelle.maisonneuve@univ-rennes1.fr (C. Maisonneuve), benoit.teste@uhb.fr (B. Testé).

<http://dx.doi.org/10.1016/j.psfr.2017.09.001>

0033-2984/© 2017 Société Française de Psychologie. Publié par Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

A B S T R A C T

Keywords:
Dimensions of "laïcité"
Factorial analysis
Beliefs
Prejudice
Ideologies

Recently, social psychology has taken an interest in attitudes and beliefs about *laïcité* and their relations to other variables, such as expressions of prejudice. *Laïcité* can be defined as the separation of churches and State, the role of the State being to assure an equality and a freedom of religion. The aim of this study was to construct a measure of beliefs of *laïcité*, and then to compensate for the lack of reliable measures about the possible interpretations of *laïcité*. The exploratory (study 1) and confirmatory factor analyses (study 2) led to sixteen items being included in the scale and representing four *laïcité* dimensions: public expression of religious beliefs, religious neutrality of the State and its institutions, equality of different religious beliefs, and protection of religious groups. Correlations across different dimensions showed that the public expression of religious beliefs was positively correlated with equality of different religious beliefs and negatively to neutrality of the State and its institutions. Moreover, convergent and discriminant validity (studies 2 and 3) showed that dimensions of *laïcité* are differently correlated with prejudice, SDO, religiosity, or with the republican model's adhesion. *t*-tests showed that compared to Catholics, agnostics and atheists want a stronger religious neutrality of the State, are more in favor of an equalitarian treatment of different religious beliefs, but are less in favor of a protection of religion by State. Concerning the attachment to *laïcité*, this variable is only very weakly correlated with the four dimensions. Statistical analysis conducted on attachment to *laïcité* and other psychosocial variables such as prejudice, social dominance orientation (SDO), religiosity, religious beliefs (atheistics and agnostics vs. catholics) and political orientation showed that only SDO is (negatively) related to attachment to *laïcité*. These results suggest different conceptions of *laïcité* depending on psychosocial variable such as religion, prejudice or SDO. Finally, a test-retest has been effected on the scale (study 4). The results shown that the adhesion to the *laïcité*'s dimensions is stable in the time.

© 2017 Société Française de Psychologie. Published by Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

1. Introduction

Le principe de laïcité est un des fondements de la République française. L'article premier de la Constitution de la cinquième République (1958) stipule ainsi que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». L'instauration du principe de laïcité a connu un tournant décisif avec l'adoption de la loi de 1905 prévoyant la séparation des Églises et de l'État. Néanmoins, de nombreuses étapes l'avaient précédée, telles la promulgation de l'édit de Nantes (1598) reconnaissant des droits à la religion protestante, ou encore la signature de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789). Historiquement, l'instauration du principe de laïcité avait pour objectif la séparation du religieux et du politique dans le cadre d'un principe de tolérance et de non-discrimination, impliquant l'affirmation de la liberté de conscience, du libre exercice des cultes religieux, de la liberté d'exprimer ses croyances, et de l'égalité des cultes et des citoyens (Baubérot, 2012, 2013 ; Pena-Ruiz, 2014). Selon Baubérot (2012), cette conception historique de la laïcité diffère des représentations actuelles, impliquant une multitude de controverses politiques et sociales qui trouvent parfois un

débouché dans le champ judiciaire. Depuis la fin des années 1980, de nombreuses « affaires » ont suscité des débats fortement relayés par les médias (Charaudeau, 2015), liés au « port du voile à l'école », aux « menus de substitutions » dans les cantines scolaires, aux « prières de rue » ou à l'expression des appartenances religieuses dans des structures privées bénéficiant d'un financement public pour assurer l'accueil de jeunes enfants. Loin d'être un principe figé, la laïcité est donc constamment soumise à des interprétations concurrentes reflétant des évolutions sociétales, comme en témoigne la création d'un Observatoire de la laïcité (2007) ou encore l'adoption d'une Charte de la laïcité à l'école (2013).

Seules quelques rares études de psychologie sociale ont porté sur les perceptions de la laïcité et les corrélats de celles-ci (Kamiejski, Guimond, De Oliveira, Er-Rafiy, & Brauer, 2012 ; Roebroek & Guimond, 2015). Bien que ces études permettent d'apporter un éclairage novateur sur le rôle de la laïcité dans la régulation des relations intergroupes dans le cadre du modèle français d'intégration, elles soulèvent également des questions liées à l'approche unidimensionnelle retenue pour mesurer ces perceptions. En effet, le principe de laïcité recouvre plusieurs aspects qui, s'ils sont liés les uns aux autres d'un point de vue politique, pourraient néanmoins susciter une adhésion différenciée au niveau individuel. Ainsi, il n'est pas évident que l'importance accordée, par exemple, à la neutralité de l'État par rapport aux religions et à la liberté d'exprimer publiquement ses appartenances religieuses soient corrélées positivement au niveau des réponses individuelles. Après une rapide présentation du contexte théorique, cet article rapporte quatre études visant à construire et à valider une échelle multidimensionnelle de mesure des croyances relatives à la laïcité.

Kamiejski et al. (2012) ont créé une échelle d'adhésion aux valeurs républicaines françaises dont l'objectif était d'étudier les corrélations entre les dimensions de l'idéologie républicaine et les attitudes envers les minorités ethniques. Les analyses en composantes principales ont révélé deux facteurs que les auteurs ont nommé « citoyenneté » et « laïcité ». La citoyenneté a été définie comme une absence de distinctions entre les citoyens, que ce soit par leur ethnie, race, religion ou appartenance communautaire (Kamiejski et al., 2012 ; Schnapper, 2000). Le principe de citoyenneté, dans sa définition, se rapproche ainsi du modèle du « colorblind » qui suggère une banalisation des appartenances communautaires, groupales ou ethniques au profit de l'individu (Richeson & Nussbaum, 2004). Un total de quatre items (p. ex. « Pour l'unité du pays, les individus doivent être considérés comme citoyens avant de l'être comme black, blanc, beur, femme, homme, gay ou hétéro ») a permis d'évaluer l'adhésion à la citoyenneté. Les résultats de Kamiejski et al. (2012) révèlent que l'adhésion à la citoyenneté est reliée à de plus faibles préjugés anti-maghrébins et à une faible orientation à la dominance sociale (ODS) ainsi qu'à des attitudes positives envers le multiculturalisme¹.

Concernant la dimension de la laïcité, les auteurs la définissent comme « reflétant le désir de confiner à la sphère privée, et non publique, les manifestations d'appartenance religieuse » (Kamiejski et al., 2012, p. 61–62). Cette échelle est composée de six items (p. ex. « Il me semble tout à fait normal que dans les écoles publiques en France les signes religieux visibles soient interdits »). Les résultats révèlent qu'elle n'est pas corrélée avec la citoyenneté. Elle s'avère en revanche corrélée positivement avec les préjugés anti-maghrébins et négativement avec l'attitude envers le multiculturalisme. Si l'on considère, comme Roebroek et Guimond (2017), que la laïcité, historiquement, peut être envisagée comme une « idéologie égalitariste », ces résultats peuvent paraître surprenants. Une explication possible est que cette échelle mesure surtout l'adhésion à la « nouvelle laïcité » (Roebroek & Guimond, 2015), dont le but principal est de limiter l'expression de la religion à la sphère privée. En effet, selon Baubérot (2012), cette conception de la laïcité, qui a notamment servi à justifier dans le rapport Stasi (2003) le fait de proscrire le port du voile à l'école, diffère de ce qu'elle était historiquement. Cet auteur rappelle qu'originellement, la loi de séparation des Églises et de l'État n'interdisait pas et ne restreignait pas les possibilités de manifestations des appartenances religieuses dans l'espace public. Il considère que

¹ La théorie de la dominance sociale suppose que les personnes à forte orientation à la dominance sociale soutiennent l'idée selon laquelle il existerait une hiérarchie sociale entre les différents groupes avec la domination des groupes inférieurs par les groupes supérieurs alors que les personnes à faible ODS adhèrent à l'idée d'un système égalitaire entre les différents groupes (Sidanius & Pratto, 1999 ; Duarte, Dambrun, & Guimond, 2004). Le multiculturalisme est une politique d'intégration suggérant une reconnaissance des différences intergroupes et le respect de la culture et de l'identité des groupes minoritaires, favorisant ainsi l'intégration des minorités ethniques dans le pays d'accueil et diminuant les préjugés envers celles-ci (Guimond et al., 2013 ; Park & Judd, 2005 ; Verkuyten, 2005)

progressivement une nouvelle conception de la laïcité, dite « laïcité falsifiée », s'est imposée dans le débat public, fonctionnant comme une laïcité d'exclusion, principalement dirigée contre l'Islam en France. S'il s'agit bien de cette conception de la laïcité qui a été opérationnalisée par Kamiejski et al. (2012), cela pourrait expliquer le lien entretenu entre l'adhésion à la laïcité et les préjugés anti-maghrébins. Cependant, selon Pena-Ruiz (2014), la laïcité ne se limite pas à l'unique aspect public ou privé de la religion mais implique d'autres dimensions. Ainsi, il définit principalement la laïcité par la neutralité religieuse de l'État, n'ayant aucune emprise sur la religion, que ce soit dans la sphère publique comme privée, assurant la liberté de conscience et un traitement égalitaire entre tous les citoyens, quelle que soit leur croyance. Barthélémy et Michelat (2007) concluent que la laïcité renverrait à deux dimensions dans le champ des représentations. La première dimension concernerait l'histoire de la laïcité et l'attachement à la démocratie (dite « laïcité républicaine ») alors que la seconde prônerait la séparation stricte entre la religion et l'État (dite « laïcité séparation et anticléricalisme »).

Au-delà du fait que l'échelle de Kamiejski et al. (2012) ne mesure qu'un seul aspect de la laïcité, deux limites peuvent être relevées dans ces premiers travaux. Une première limite concerne l'opérationnalisation des croyances et des attitudes liées à la « laïcité ». Dans les études rapportées par Roebroek et Guimond (2017), la laïcité se trouve tantôt opérationnalisée par l'adhésion à certains de ses principes (similairement à Kamiejski et al., 2012), tantôt opérationnalisée par l'attachement à la notion de laïcité, se rapprochant alors davantage d'une mesure d'attitude générale. Barthélémy et Michelat (2007), dans leur enquête révèlent un fort attachement des répondants à la notion de laïcité, tout en montrant des différences de conceptions selon l'âge, la pratique religieuse, l'orientation politique ou les attitudes envers l'Islam. Cette recherche suggère que la question de l'attachement à la laïcité doit être envisagée distinctement de l'adhésion à une conception de la laïcité. En somme, les personnes peuvent se déclarer fortement attachées à la laïcité mais ne pas adhérer à la même conception de la laïcité. En d'autres termes, une mesure d'attachement à la laïcité ne permet pas de saisir la diversité des croyances relatives à la laïcité.

Une deuxième limite provient de la fiabilité, parfois faible, de l'échelle de laïcité créée par Kamiejski et al. (2012) (étude 1, population étudiante, $\alpha = 0,53$; étude 2, population étudiante, $\alpha = 0,73$; étude 3, population maghrébine, $\alpha = 0,25$). Une des explications proposées par les auteurs est que la notion de laïcité renverrait à plusieurs dimensions et conceptions. En effet, les différents items qui composent leur échelle de laïcité renverraient à des aspects différents. Par exemple, alors que l'item « Autant que possible, les pratiques religieuses devraient être à caractère privé et non publique » renvoie à l'expression privé/publique des croyances religieuses, l'item « Je suis favorable à la séparation du religieux et de l'État en France comme dans les autres pays » renverrait davantage à la neutralité religieuse de l'État. Bien que l'échelle de laïcité créée par Kamiejski et al. (2012) semble davantage se référer à la nouvelle laïcité décrite par Baubérot (Nugier et al., 2016), certains des items utilisés pourraient plutôt correspondre à d'autres dimensions, pouvant ainsi expliquer la faible fiabilité de cette échelle dans certaines études.

L'objectif principal de notre recherche était de construire une échelle de mesure des croyances relatives à la laïcité visant à pallier l'absence d'un outil de mesure multidimensionnel. Le deuxième objectif était de tester la validité convergente et discriminante de l'échelle multidimensionnelle de la laïcité avec certaines variables psychosociales telles que l'orientation à la dominance sociale, les préjugés, la religiosité ou encore l'échelle d'adhésion au modèle républicain. Enfin, le troisième objectif consistait à tester la stabilité temporelle de l'échelle via un test-retest.

La phase de validation de l'échelle a été réalisée en plusieurs étapes. Dans un premier temps, nous avons effectué des analyses factorielles exploratoires (AFE) avec le logiciel SPSS afin de valider et de tester la fiabilité de notre échelle (étude 1). Dans un deuxième temps, nous avons effectué des analyses factorielles confirmatoires (AFC) via le logiciel LISREL afin de tester l'ajustement de l'échelle aux données collectées et d'examiner les relations entre les différentes dimensions de la laïcité et certaines attitudes intergroupes en plus de tester la validité convergente et discriminante de l'échelle (études 2 et 3). Dans un troisième temps, nous avons testé la fidélité du questionnaire via un test-retest (étude 4).

2. Étude 1 : analyse factorielle exploratoire

2.1. Introduction

Cette première étude a comme objectif de créer les items à partir des différentes composantes théoriques structurant le principe de laïcité. En se basant sur un corpus légal (loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 ; Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 ; Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948), sur des travaux antérieurs (Baubérot, 2012 ; Kamiejski et al., 2012), sur diverses sources telles que l'Observatoire de la laïcité et sur une base sociétale (débat sur la laïcité, affaire de la crèche Babyloup. . .), nous avons tout d'abord identifié et défini cinq composantes théoriques de la notion de laïcité. À partir de celles-ci, nous avons pu générer des items visant à la construction de l'échelle de mesure des croyances relatives à la laïcité. Ces cinq composantes théoriques étaient :

- la « liberté des croyances religieuses » qui assure le libre exercice des croyances et des cultes religieux, chaque citoyen français étant libre de choisir et de pratiquer (ou de ne pas pratiquer) la religion de son choix. Cette composante théorique a été inspirée par l'article 1^{er} de la loi de 1905 (« La République assure la liberté de conscience »), l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) de 1948 (« Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion »), de l'article 10 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) de 1789 (« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses ») et du site de l'Observatoire de la laïcité ;
- l'« égalité des différents cultes religieux » impliquant que chaque culte religieux est traité de façon égalitaire, l'État ne faisant aucune différence entre les cultes religieux. Cette composante théorique a été inspirée par l'article 2 de la Loi de 1905 qui stipule que « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte », l'article 44 de cette même loi qui abroge tous les décrets et lois spécifiques à des cultes religieux, de l'article 1^{er} de la Constitution de 1958 qui explique que « La France [. . .] assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion », et de l'Observatoire de la laïcité ;
- la « neutralité religieuse de l'État et de ses institutions » supposant que les institutions ou représentants de l'État n'ont, en aucun cas, le droit d'afficher leur affiliation à une religion ; de même, dans le cadre des écoles publiques, tout « enseignement religieux » est interdit. L'Observatoire de la laïcité note que de la séparation des Églises et de l'État découle la neutralité religieuse de l'État tel que l'indique l'article 2 de la loi de 1905. L'article 28 précise qu'« il est interdit [. . .] d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit » tandis que l'article 30 explique que l'enseignement religieux ne peut se faire dans les établissements publics ;
- la « protection des différents cultes religieux par l'État », celui-ci se posant en tant que protecteur des cultes religieux, garantissant leur libre exercice et punissant les personnes qui troublent cette liberté de culte. Cette composante est inspirée par les articles 31 et 32 de la loi de 1905 qui stipulent que seront punies toutes personnes ayant causé du dommage à autrui en l'empêchant ou en le forçant à exercer un culte, de même que toute personne ayant « empêché, retardé ou interrompu les exercices d'un culte par des troubles ou désordres ». Quant à la Convention européenne de Droits de l'Homme (CEDH) de 1950, elle stipule dans son article 14 que nulle discrimination ne peut se faire sur la religion ;
- l'« expression publique des croyances religieuses » supposant que tout individu a la possibilité d'exprimer et de manifester librement sa religion dans l'espace public. Cette liberté est annoncée dès l'article 1^{er} de la loi de 1905 qui garantit le libre exercice des cultes, principe rappelé par l'article 18 de la DUDH, l'article 10 de la DDHC, et par l'article 9 de la CEDH « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de [. . .] manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé [. . .] ». Ce droit est constamment rappelé par l'Observatoire de la laïcité et par de nombreux spécialistes de la laïcité (Baubérot, 2012 ; Pena-Ruiz, 2014).

2.2. Méthode

2.2.1. Participants

Une passation a été réalisée auprès de 238 personnes ($M_{\text{âge}} = 23,55$; $ET = 8,79$) comprenant 170 femmes et 68 hommes, toutes de nationalité française. Cet échantillon comprenait 209 étudiants inscrits auprès des universités Rennes 1 et Rennes 2 (87,82 % de l'échantillon) alors que les 29 participants restants (12,18 % de l'échantillon) étaient du tout-venant. Ces derniers étaient contactés directement via mail alors que les étudiants étaient contactés pendant leurs heures de cours et devaient remplir le questionnaire soit par ordinateur, soit en version papier. Au total, 103 participants (43,28 % de l'échantillon) ont rempli le questionnaire sous forme papier, les 135 autres participants (56,72 % de l'échantillon) l'ayant rempli sous forme électronique. L'échantillon ayant rempli le questionnaire sous forme électronique comprend les 29 participants tout-venants. Ceux-ci étaient composés exclusivement de personnes ayant un emploi.

2.2.2. Outil

Le questionnaire était composé de 47 items (sur une échelle allant de 1 « pas du tout d'accord » à 7 « tout à fait d'accord ») renvoyant aux cinq composantes théoriques de la laïcité. Ces composantes théoriques étaient « la liberté des cultes religieux » composée de 8 items (p. ex. « Dans un État laïque, il est normal que chaque personne soit libre de pratiquer la religion de son choix. ») ; « l'égalité des différents cultes religieux » composée de 16 items (p. ex. « Par principe de laïcité, toutes les religions en France devraient disposer des mêmes droits. ») ; « la neutralité de l'État et de ses institutions » composée de 10 items (p. ex. « Par principe de laïcité, il n'est pas normal qu'un édifice public (par exemple une mairie) mette en avant un quelconque signe religieux ») ; « la protection des différents cultes religieux par l'État » composée de 6 items (p. ex. « Par principe de laïcité, l'État doit nécessairement protéger les différentes religions ») ; « l'expression publique des croyances religieuses » composée de 7 items (p. ex. « Manifester sa religion en public n'est pas contraire au principe de laïcité »).

Tous les items faisaient référence à la laïcité de manière explicite. Les participants devaient indiquer dans quelle mesure les différents items correspondaient, selon eux, au principe de laïcité. L'objectif n'était pas de mesurer les connaissances des participants sur la laïcité mais ce qu'ils croient qu'elle doit être. La consigne précisait que « l'objectif de cette étude est de connaître votre opinion concernant la laïcité. Pour cela, vous allez devoir répondre au questionnaire ci-dessous. Nous vous précisons qu'il n'existe pas de bonne ou de mauvaise réponse et nous vous prions d'y répondre le plus spontanément et sincèrement possible. Les réponses que vous allez donner seront traitées de manière strictement confidentielles et anonymes ». Le rappel du mot « laïcité » dans les consignes ainsi que dans chacun des items permettait de s'assurer que ce qui était mesuré par l'échelle se rapportait bien à des croyances relatives à la laïcité et non à d'autres variables, comme, par exemple, les préjugés ou la religiosité des participants.

2.3. Résultats et discussion

2.3.1. Choix des analyses effectuées

Afin de valider la première étape de création de cette échelle, nous avons effectué une AFE via le logiciel SPSS, avec factorisation en axes principaux, rotation Promax. La méthode de factorisation en axes principaux a été retenue car celle-ci fournit un meilleur ajustement que l'analyse en composante principale et produit moins de données aberrantes que la méthode du maximum de vraisemblance (Bourque, Poulin, & Cleaver, 2006). Quant à la rotation, une rotation oblique telle que celle utilisée ici permet d'obtenir des facteurs indépendants mais aussi corrélés entre eux ce qui est plus adapté à la réalité des sciences humaines et sociales (Pett, Lackey, & Sullivan, 2003), et notamment à la façon dont nous concevons la laïcité. En effet, bien que les items créés se réfèrent à cinq composantes différentes, beaucoup de ces items ont été créés à partir des mêmes sources et se réfèrent tous, d'une façon différente, à la laïcité. Concernant l'interprétation des résultats, nous avons pris en compte le tableau de matrice des structures car cette matrice tient compte de la variance partagée entre les facteurs contrairement à la matrice des types (Field, 2009).

2.3.2. Critères de sélection du nombre de facteurs

Deux critères ont été utilisés afin de déterminer le nombre de facteurs initiaux à extraire. Le premier est le test de Cattell qui consiste à conserver le nombre de facteurs situés avant le point d'inflexion du graphique (Bourque et al., 2006). Le graphique suggère qu'il existe cinq facteurs à extraire ce qui est concordant avec le nombre de dimensions théoriques envisageables. Quant au deuxième critère, il s'agit de l'analyse parallèle de Horn (1965) qui consiste à comparer la progression des valeurs propres de l'échantillon empirique avec un échantillon aléatoire simulé et à ne garder comme facteurs que ceux dont les valeurs propres sont supérieures aux valeurs propres simulées (Bourque et al., 2006). La courbe révèle l'existence de quatre facteurs dont les valeurs propres empiriques sont nettement supérieures aux valeurs propres simulées ce qui supposerait l'existence d'au moins quatre facteurs à extraire lors des AFE. Nous décidons donc de garder le nombre de cinq facteurs à extraire, ce qui est concordant avec le nombre de composantes théoriques.

2.3.3. Réduction du nombre d'items

La première analyse factorielle exploratoire effectuée indique un bon indice d'adéquation de l'échantillon à la factorisation (Test de Kaiser-Meyer-Olkin, KMO=0,82). De plus, les items entretiennent des liens étroits (Test de sphéricité de Bartlett significatif, avec $\chi = 1985,31 (325), p < 0,001$) ce qui signifie que l'on peut donc procéder à une AFE. Nous avons effectué une série de quatre AFE afin de réduire le nombre d'items. Les items qui ne saturaient sur aucun des facteurs (score factoriel $< 0,30$), qui étaient multifactoriels ou présents sur des dimensions non interprétables théoriquement étaient rejetés de même que les dimensions n'expliquant qu'une faible part de la variance totale (% de la variance expliquée $< 4\%$). Ces différents critères de retrait d'items nous ont permis de retirer 21 des 47 items initialement présents dans le questionnaire.

La dernière analyse exploratoire effectuée indique que l'indice de Kaiser-Meyer-Olkin est satisfaisant (KMO = 0,80). De plus, le test de sphéricité de Bartlett, $\chi = 1985,31 (325), p < 0,001$, confirme que le modèle proposé est valide. L'analyse factorielle a fait apparaître 4 facteurs (dont chaque valeur propre est supérieure à 1) expliquant 47,79 % de la variance totale (Tableau 1).

Cette dernière analyse factorielle exploratoire effectuée permet de conserver 4 des 5 composantes créées théoriquement que sont « l'expression publique des croyances religieuses », « la neutralité religieuse de l'État et de ses institutions », « l'égalité entre les différents cultes religieux » et « la protection des cultes religieux par l'État ». Quant à la composante théorique « liberté des cultes religieux », elle a été retirée car les items structurant cette composante étaient présents sur plusieurs facteurs et ont dû être rejetés, réduisant ainsi le nombre de dimensions de cinq à quatre.

Dans la continuité de la validation de notre échelle, nous avons effectué une deuxième étude. L'objectif était, d'une part, d'effectuer une analyse factorielle confirmatoire (AFC) afin de confirmer la bonne qualité d'ajustement de la structure factorielle dévoilée par l'AFE, et, d'autre part, de réduire le nombre d'items présents sur chaque dimension afin d'avoir une échelle plus simple d'utilisation.

3. Étude 2 : analyse factorielle confirmatoire et relations entre l'échelle multidimensionnelle des croyances relatives à la laïcité (EMCL) et différentes variables psychosociales

3.1. Introduction

Le premier objectif de cette étude était d'effectuer une analyse factorielle confirmatoire afin de valider la structure définitive du questionnaire. Le second objectif était d'examiner les relations entre les différentes dimensions de l'échelle des croyances relatives à la laïcité et plusieurs variables psychosociales.

D'après la théorie de l'identité sociale (Brown, 2000 ; Tajfel & Turner, 1986), les individus cherchent à avoir et à maintenir une identité sociale positive, et ce, à travers leur appartenance groupale. Le biais de favoritisme pro-endogroupe qui en découle devrait exister lorsque l'appartenance à un groupe religieux est concernée, comme toute autre appartenance groupale. Ainsi, certains auteurs (Hunsberger & Jackson, 2005 ; Johnson, Rowatt, & LaBouff, 2012 ; Verkuyten, 2007 ; Wellman & Tokuno, 2004) ont démontré que l'identification groupale religieuse amène au rejet des autres groupes religieux, sa propre religion étant considérée comme la seule « vraie » religion (Kinnwall, 2004 ; Stark, 2001 ;

Tableau 1Analyse factorielle exploratoire (rotation promax) effectuée sur 26 items, $n = 238$ (individus).

Items	Facteurs ^a				M ^b
	1	2	3	4	
Que les convictions religieuses soient exprimées en dehors de la sphère privée est contraire à la laïcité (R)	0,71				4,29
Manifester sa religion en public n'est pas contraire au principe de laïcité	0,65				4,25
Dans un État laïque, une personne ne doit pas manifester ses croyances religieuses publiquement (R)	0,75				4,01
L'expression des croyances religieuses doit rester du domaine privé par principe de laïcité (R)	0,77				3,32
Par principe de laïcité, il est normal que toute personne soit libre de manifester son appartenance religieuse, en privé comme en publique	0,77				4,06
Par principe de laïcité, un ordre religieux ne doit pas mettre en place des manifestations publiques à caractère religieux (R)	0,46				3,71
Il est normal que la laïcité garantisse le droit d'exprimer publiquement ses convictions religieuses	0,70				4,43
Un représentant de l'État doit s'abstenir de mettre en avant une quelconque appartenance religieuse par principe de laïcité		0,53			5,95
Par principe de laïcité, les enseignants de l'école publique ne doivent en aucun cas manifester une opinion favorable à une religion		0,60			6,24
Par principe de laïcité, il est normal que l'apprentissage religieux ne se fasse pas dans les écoles publiques		0,61			6,04
Dans un État laïque, il est normal que les services publics ne manifestent aucune croyance religieuse		0,62			6,21
Il n'est pas contraire à la laïcité qu'une personne représentant l'État (par exemple le maire) mette en évidence un signe religieux		0,54			5,39
Même dans un État laïque, il est normal que les agents du service public manifestent leur appartenance religieuse lors de leur travail (R)		0,68			5,78
Inculquer la religion à l'école publique n'est pas contraire au principe de laïcité (R)		0,58			5,61
Même dans un État laïque, une institution représentant l'État doit pouvoir mettre en avant un signe religieux (R)		0,37			6,01
Par principe de laïcité, il est normal que l'État réprime certains cultes religieux plus que d'autres (R)			0,60		5,84
Par principe de laïcité, il est normal que certains cultes religieux soient plus contrôlés par l'État que d'autres (R)			0,75		5,34
Par principe de laïcité, certaines religions en France devraient être encadrées par davantage de lois (R)			0,63		4,84
Par principe de laïcité, l'État ne devrait pas être plus à l'écoute de certains cultes religieux que d'autres			0,36		5,83
Par principe de laïcité, il est normal que l'État crée des lois spécifiques à chaque religion (R)			0,49		4,96
Même dans un État laïque, il est normal que l'État soit plus attentif aux revendications de certaines religions plutôt que d'autres (R)			0,63		5,61
La laïcité n'est en aucun cas synonyme de garantie d'égalité des religions (R)			0,37		4,33
Par principe de laïcité, l'État doit nécessairement protéger les différentes religions				0,55	5,12
Par principe de laïcité, des lois doivent exister afin de préserver les différentes religions de toute menace				0,58	5,07
Par principe de laïcité, l'État se doit de protéger les cultes religieux contre toute menace extérieure				0,65	5,01
Par principe de laïcité, il est normal que l'État punisse une personne qui trouble le bon fonctionnement d'un culte religieux				0,39	5,16
Valeur propre	5,32	3,31	2,07	1,72	
% de variance expliquée	20,47	12,74	7,95	6,63	
Alpha de Cronbach	0,84	0,79	0,74	0,63	
Moyenne de chaque facteur	4,01	5,90	5,25	5,12	
Écart-type de chaque facteur	1,38	0,94	1,09	1,14	

^a Correspond aux dimensions (1) « expression publique des croyances religieuses », (2) « neutralité de l'État et de ses institutions », (3) « égalité entre les différents cultes religieux », et (4) « protection des cultes religieux par l'État ».

^b Les moyennes affichées concernant les items inversés ont été recodés.

Wellman & Tokuno, 2004). Ainsi, une des stratégies pouvant être mise en place afin de valoriser au mieux son groupe religieux serait d'accorder plus d'importance aux dimensions de la laïcité favorisant l'endogroupe. Barthélémy et Michelat (2007) ont montré que les participants n'adhéraient pas de la même manière aux différentes représentations de la laïcité selon qu'ils étaient croyants ou non. Leurs résultats suggèrent également que les participants non-croyants adhèrent davantage à l'idée d'une séparation entre l'Église et l'État que les participants catholiques. Lorsque Barthélémy et Michelat (2007) font référence à la séparation entre l'État et le religieux, ils se réfèrent à la neutralité de l'État englobant celle de l'école (p. 654) ce qui renvoie à la dimension « neutralité religieuse de l'État » de notre échelle². Ainsi, nous supposons que les participants non-croyants associeront plus la dimension de neutralité de l'État à un principe de laïcité que les participants croyants de confession catholique. De plus, nous supposons que les participants croyants adhéreront plus aux dimensions de protection des cultes religieux et d'expression publique des croyances religieuses, ces dimensions permettant de valoriser et de protéger leur groupe d'appartenance. De même, à l'instar des participants de confession catholique de l'étude de Barthélémy et Michelat (2007) qui refusent « l'idée que toutes les religions puissent se valoir » (p. 661), nous supposons que les participants de confession catholique associeront moins la dimension d'égalité entre les différents cultes religieux à un principe de laïcité que les participants non-croyants. Cette idée d'un traitement différencié selon la religion est proche de la théorie de la dominance sociale. Selon cette théorie, les personnes à forte orientation à la dominance sociale (ODS) adhèrent à l'idée selon laquelle il existerait une hiérarchie sociale entre les différents groupes, et sont favorables aux inégalités sociales (Sidanius & Pratto, 1999). Nous supposons que les personnes à forte ODS seront, elles aussi, favorables à un traitement inégalitaire entre les différents cultes religieux. De ce fait, nous attendons une corrélation négative entre la dimension d'égalité entre les différents cultes religieux et l'échelle d'ODS. Enfin, Nugier et al. (2016) ont montré que les participants à forts préjugés ont davantage tendance à évaluer négativement les personnes qui expriment leur confession religieuse dans la sphère publique que les participants à faibles préjugés, et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit d'une personne de confession musulmane. Ainsi, nous attendons une corrélation négative entre les préjugés envers les maghrébins et, d'une part, la dimension de l'expression publique, d'autre part, la dimension d'égalité. Indépendamment des échelles mesurant les représentations de la laïcité, Barthélémy et Michelat (2007) mesurent le degré d'attachement à la laïcité des participants qui est une mesure d'attitude envers ce principe. Les résultats montrent que cette échelle est faiblement corrélée à la composante « séparation » ($r = 0,23$). De la même manière, nous attendons une corrélation positive entre la dimension « neutralité religieuse de l'État » et l'échelle d'attachement à la laïcité.

L'étude de Barthélémy et Michelat (2007) révèle que les hommes et les femmes n'ont pas de représentations différentes de la laïcité. De même, nous supposons que l'adhésion des participants à chacune de nos dimensions de la laïcité ne différera pas selon leur sexe. Enfin, un effet de l'âge est constaté sur l'attachement à la laïcité, les personnes les plus âgées se disant plus attachées à la laïcité. Bien que l'on suppose retrouver ce lien entre l'attachement à la laïcité et l'âge, nous ne supposons aucun lien particulier entre l'âge et l'adhésion aux dimensions de la laïcité.

Pour résumer, nous supposons que les participants non-croyants adhéreront plus à la dimension de la neutralité de l'État et moins aux dimensions de protection des cultes religieux, d'expression publique des croyances et d'égalité que les participants de confession catholique. De plus, nous attendons une corrélation négative entre l'ODS et la dimension d'égalité. Enfin, une corrélation négative entre les préjugés et les deux dimensions d'égalité des cultes religieux et d'expression publique des croyances religieuses sont attendues.

² Notons que seule l'échelle dite de « laïcité séparation » du questionnaire élaboré par Barthélémy et Michelat (2007) renvoie à l'une des dimensions incluses dans notre échelle, dont tous les items portent explicitement et spécifiquement sur des croyances relatives à la laïcité. En effet, le questionnaire de Barthélémy et Michelat (2007) mesure l'attachement à des principes politiques plus larges propres au modèle républicain français tels que « la Constitution », « l'instruction publique », « l'égalité entre les citoyens » ou « la défense des valeurs républicaine » à travers les échelles « Reconnaissance de l'État », « Laïcité-Histoire » et « Attachement à la démocratie » qui constituent ensemble la dimension dite de « laïcité républicaine » (p. 693).

3.2. Méthode

3.2.1. Participants

Une passation électronique a été réalisée auprès de 207 personnes ($M_{\text{âge}} = 36,07$; $ET = 14,29$)³ comprenant 124 femmes et 82 hommes (une personne non renseignée). Tous les participants étaient de nationalité française (sauf deux personnes non renseignées) dont deux avaient la double nationalité⁴. Au total, 49,8 % de l'échantillon regroupait des participants athées et agnostiques. Parmi les participants se déclarant être croyants, 41,5 % sont de confession catholique, 2,4 % protestant, 1,9 % musulman, 1 % bouddhiste, les 3 % restant regroupent des participants d'autres religions (une personne non renseignée). Cet échantillon a été recruté directement par mail et comprenait des personnes « tout-venant » recrutées dans différentes régions de France, dont 72,6 % ont déclaré avoir une activité professionnelle.

3.2.2. Outil

Le questionnaire était composé de différentes échelles, présentées sous un format de type Likert, allant de 1 (pas du tout d'accord avec la proposition) à 7 (tout à fait d'accord avec la proposition) : 1 : l'échelle de mesure des croyances normatives relatives à la laïcité, composée de 26 items représentant les quatre dimensions révélées par les AFE ; 2 : une mesure d'attachement à la laïcité inspirée de l'étude de [Barthélémy et Michelat \(2007\)](#) composée de 4 items (p. ex. « Diriez-vous que vous adhérez au principe de laïcité ? », $\alpha = 0,72$) ; 3 : une échelle d'orientation à la dominance sociale de [Sidanius et Pratto \(1999\)](#) traduite en français par [Duarte, Dambrun, et Guimond \(2004\)](#) composée de 10 items (p. ex. « Certains groupes de personnes sont tout simplement inférieurs aux autres groupes », $\alpha = 0,80$) ; 4 : une échelle de religiosité de [Saroglou \(2011\)](#) composée de 12 items⁵ (p. ex. « Appartenir à une tradition religieuse et s'y identifier est important pour moi », $\alpha = 0,96$) ; 5 : une échelle de préjugés anti-maghrébins de [Dambrun et Guimond \(2001\)](#) composée de 15 items (p. ex. « Je ne serais pas inquiet si la plupart de mes amis à l'université/à mon travail étaient d'origine arabe », item inversé, $\alpha = 0,91$) ; 6 : une échelle d'orientation politique composée de 2 items (« Avez-vous une orientation politique dite plutôt de « gauche » [« droite »] ? », de 1, pas du tout à 7, tout à fait). Après inversion de l'échelle d'orientation politique de gauche, la corrélation révèle un lien positif entre les deux échelles, $r = 0,75$, $p < 0,001$, ce qui autorise à calculer un score d'orientation politique allant de 1 (orientation politique de gauche) à 7 (orientation politique de droite).

Les participants devaient ensuite indiquer s'ils étaient athées, agnostiques, croyants pratiquants ou croyants non-pratiquants. Dans le cas où ils avaient une croyance, les participants devaient préciser laquelle. Pour finir, des questions d'ordre démographique telles que profession, année et filière d'étude, nationalité, âge et sexe des participants étaient posées.

3.3. Résultats et discussion

3.3.1. Validité factorielle de l'échelle

Une première analyse factorielle confirmatoire a été faite sur les quatre dimensions révélées par les AFE (égalité des cultes religieux ; expression publique des croyances religieuses ; neutralité religieuse de l'État ; protection des cultes religieux par l'État) via le logiciel LISREL. La méthode utilisée est celle du maximum de vraisemblance qui correspond à la méthode adéquate à utiliser sur une population

³ En raison d'un problème technique, l'âge a été recueilli pour seulement 58 des 208 participants.

⁴ Les résultats restent inchangés avec ou sans les participants ayant la double nationalité.

⁵ L'échelle de religiosité de [Saroglou \(2011\)](#) mesure le niveau de religiosité des individus, sans tenir compte de la spécificité de leur religion à travers quatre dimensions nommées « believing », « belonging », « bonding », et « behaving ». L'AFE n'ayant relevé qu'une seule dimension, elles sont traitées de manière indifférenciée dans cette étude. Concernant leur croyance auto-déclarée, l'Anova révèle une différence significative entre les quatre nominations (athée, agnostique, croyant non-pratiquant, croyant pratiquant) sur l'échelle de religiosité, $F(3, 205) = 111,36$, $p < 0,001$, $\eta^2 = 0,62$. Le test de Bonferroni indique que chaque condition est significativement différente de l'autre, que ce soit entre les athées ($M = 1,82$, $ET = 0,88$) et les agnostiques ($M = 2,59$, $ET = 1,08$), $p = 0,009$, les agnostiques et les croyants non-pratiquant ($M = 3,92$, $ET = 1,53$), $p < 0,001$, ou les croyants non-pratiquant et les croyants pratiquant ($M = 5,98$, $ET = 1,03$), $p < 0,001$.

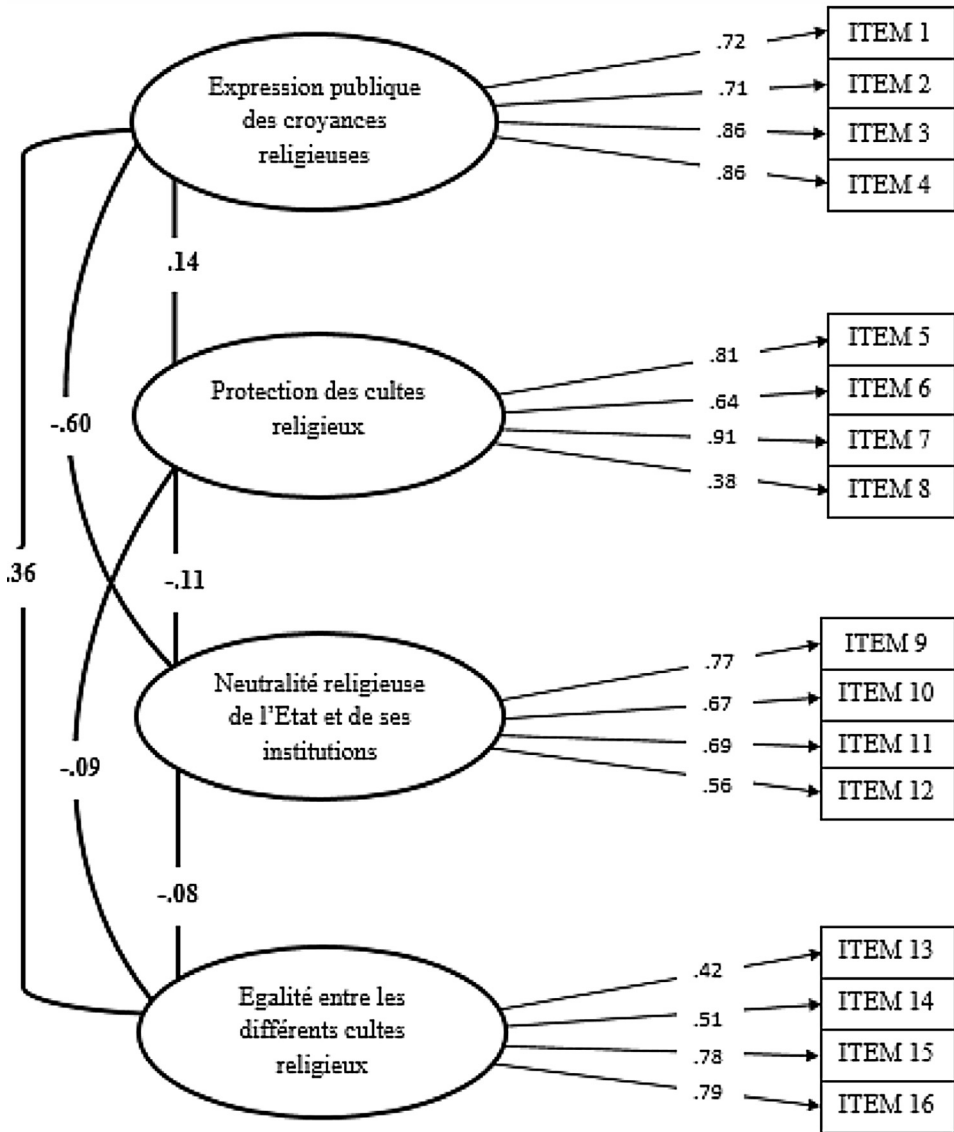


Fig. 1. Analyse factorielle confirmatoire comprenant les quatre dimensions de la laïcité.

de 200 participants (Roussel, Durrieu, Campoy, & El Akremi, 2002, p. 48). Cette AFC révèle un ajustement insuffisant de l'échelle ($\chi^2 = 656,26$, $df = 293$, $\chi^2/df = 2,24$, $GFI = 0,80$, $RMSEA = 0,08$, $NFI = 0,86$, $NNFI = 0,91$, $CFI = 0,92$, $SRMR = 0,08$). Afin de rechercher un meilleur ajustement du modèle aux données, certains critères statistiques tels que les indices de fiabilité (Jöreskog, 1993), les R^2 (coefficients de corrélation multiple) ainsi que le changement attendu de paramètres (Roussel, Durrieu, Campoy, & El Akremi, 2005) ont été pris en compte afin de retirer certains items.

La Fig. 1 présente le nouveau modèle testé prenant en compte les quatre dimensions, comportant quatre items par dimension (voir Tableau 2). Ce modèle révèle ainsi une bonne qualité des indices d'ajustement (voir Tableau 3).

Tableau 2

Seize items finaux et leur dimension.

	Items	Dimensions associées
1	Que les convictions religieuses soient exprimées en dehors de la sphère privée est contraire à la laïcité (R)	Expression publique des croyances religieuses
2	Par principe de laïcité, il est normal que toute personne soit libre de manifester son appartenance religieuse, en privé comme en public	Expression publique des croyances religieuses
3	Dans un État laïque, une personne ne doit pas manifester ses croyances religieuses publiquement (R)	Expression publique des croyances religieuses
4	L'expression des croyances religieuses doit rester du domaine privé par principe de laïcité (R)	Expression publique des croyances religieuses
5	Par principe de laïcité, il est normal que l'État punisse une personne qui trouble le bon fonctionnement d'un culte religieux	Protection des cultes religieux
6	Par principe de laïcité, l'État se doit de protéger les cultes religieux contre toute menace extérieure	Protection des cultes religieux
7	Par principe de laïcité, l'État doit nécessairement protéger les différentes religions	Protection des cultes religieux
8	Par principe de laïcité, des lois doivent exister afin de préserver les différentes religions de toute menace	Protection des cultes religieux
9	Un représentant de l'État doit s'abstenir de mettre en avant une quelconque appartenance religieuse par principe de laïcité	Neutralité religieuse de l'État et de ses institutions
10	Dans un État laïque, il est normal que les services publics ne manifestent aucune croyance religieuse	Neutralité religieuse de l'État et de ses institutions
11	Par principe de laïcité, les enseignants de l'école publique ne doivent en aucun cas manifester une opinion favorable à une religion	Neutralité religieuse de l'État et de ses institutions
12	Par principe de laïcité, il est normal que l'apprentissage religieux ne se fasse pas dans les écoles publiques	Neutralité religieuse de l'État et de ses institutions
13	Par principe de laïcité, il est normal que l'État crée des lois spécifiques à chaque religion (R)	Égalité entre les différentes religions
14	Par principe de laïcité, il est normal que l'État réprimande certains cultes religieux plus que d'autres (R)	Égalité entre les différentes religions
15	Par principe de laïcité, il est normal que certains cultes religieux soient plus contrôlés par l'État que d'autres (R)	Égalité entre les différentes religions
16	Par principe de laïcité, certaines religions en France devraient être encadrées par davantage de lois (R)	Égalité entre les différentes religions

Tableau 3

Indices d'ajustement des modèles testés via les analyses factorielles confirmatoires.

	χ^2	df	χ^2/df	GFI	RMSEA	NFI	NNFI	CFI	SRMR
Modèle unidimensionnel	699,99	104	6,73	0,68	0,17	0,47	0,42	0,50	0,149
Modèle à trois facteurs	308,14	101	3,05	0,84	0,10	0,85	0,88	0,90	0,08
Modèle final (4 facteurs)	155,05	98	1,58	0,91	0,05	0,91	0,96	0,97	0,056

Tableau 4Corrélations de Pearson effectuée entre les dimensions de la laïcité et autres mesures ($n = 207$).

	1	2	3	4	5	6	7	8
1. Protection des cultes religieux	–							
2. Égalité entre les cultes religieux	–0,10	–						
3. Neutralité religieuse de l'État	–0,08	–0,05	–					
4. Expression des croyances religieuses	0,13	0,30***	–0,47***	–				
5. Attachement à la laïcité	–0,03	0,05	0,18**	–0,15*	–			
6. Échelle de religiosité	0,37***	–0,12	–0,43***	0,37***	–0,06	–		
7. Préjugés anti-maghrébins	0,15*	–0,49***	–0,10	–0,14*	0,04	0,33***	–	
8. ODS	–0,06	–0,19**	–0,29***	0,15*	–0,27***	0,20**	0,39***	–
9. Orientation politique	0,13	–0,22**	–0,23**	0,07	0,00	0,43***	0,68***	0,35***

* $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$.

L'AFC indique que les deux facteurs latents, « neutralité religieuse de l'État » et « expression publique des croyances religieuses », ont une covariance élevée, $c = -0,60$. Le premier facteur renvoie à l'interdiction pour l'État et ses institutions, de s'exprimer en faveur ou à l'encontre d'une religion alors que le deuxième renvoie à la possibilité, pour les individus, d'exprimer librement une religion de manière publique. Ces deux facteurs pourraient donc être compris comme les deux pôles d'une seule et même dimension. Cependant, l'AFC effectuée avec LISREL indique que les indices d'ajustement sont nettement plus satisfaisants lorsqu'on garde ces deux dimensions de manière indépendante que lorsque l'on teste un modèle avec trois dimensions en réunissant ces deux facteurs en une seule dimension. De plus, nous avons testé un modèle unidimensionnel qui révèle, là aussi un mauvais ajustement de l'échelle. Pour cette raison, les quatre dimensions ont été conservées dans le modèle final (voir [Tableau 3](#)).

Les alphas de Cronbach révèlent une bonne fiabilité interne des quatre dimensions, que ce soit l'égalité entre les différents cultes religieux, $\alpha = 0,72$ ($M = 5,64$, $ET = 1,40$) ; la protection des cultes religieux, $\alpha = 0,77$ ($M = 5,21$, $ET = 1,54$) ; la neutralité religieuse de l'État et de ses institutions, $\alpha = 0,77$ ($M = 5,91$, $ET = 1,33$) ; ou l'expression publique des croyances religieuses, $\alpha = 0,87$ ($M = 4,20$, $ET = 1,87$).

Des t -tests pour échantillon unique ont été effectués afin de comparer chacune des quatre dimensions à la moyenne théorique égale à 4. Les résultats révèlent que l'adhésion aux dimensions « égalité entre les différents cultes religieux », $t(206) = 16,84$, $p < 0,001$, « neutralité religieuse de l'État et de ses institutions », $t(206) = 20,56$, $p < 0,001$ et « protection des cultes religieux », $t(206) = 11,31$, $p < 0,001$, est significativement supérieure à la moyenne théorique. Ces résultats montrent que les individus sont majoritairement en accord avec ces trois dimensions. En revanche, l'adhésion à la dimension « expression publique des croyances religieuses » est la seule dimension à ne pas être significativement supérieure à la moyenne théorique, $t(206) = 1,54$, $p = 0,125$. Il semblerait donc que cette dimension soit celle à laquelle les participants adhèrent le moins, ce résultat étant concordant avec les propos de [Baubérot \(2012\)](#) qui explique que l'aspect privé/public de la religion est aujourd'hui le plus polémique sur le débat autour de la laïcité.

Diverses corrélations ont également été effectuées entre les quatre dimensions de la laïcité (voir [Tableau 4](#)). On constate que la protection des cultes religieux n'est corrélée à aucune autre dimension. Quant à l'expression publique des croyances religieuses, elle est, d'une part, positivement corrélée avec l'égalité des cultes religieux ($r = 0,30$, $p < 0,001$) et, d'autre part, négativement corrélée avec la neutralité religieuse de l'État ($r = -0,47$, $p < 0,001$). Plus les gens associent à la notion de laïcité, le principe de l'expression publique des croyances religieuses, plus ils y associent le principe d'égalité des religions, mais moins ils y associent celui de la neutralité religieuse de l'État.

3.3.2. Liens entre l'échelle de mesure des croyances relatives à la laïcité et différentes variables psychosociales

Conformément à nos hypothèses, les analyses révèlent que la dimension d'égalité entre les différents cultes religieux est corrélée de manière négative aux préjugés anti-maghrébins ($r = -0,49$, $p < 0,001$) ainsi qu'à l'ODS ($r = -0,19$, $p = 0,006$). Concernant la dimension de l'expression publique des croyances religieuses, les corrélations révèlent qu'elle est également négativement corrélée à l'échelle

Tableau 5

Moyennes et écart-types de la position des participants sur la laïcité concernant chacune de ses dimensions selon leur positionnement religieux ($n = 207$).

	Protection des cultes religieux	Égalité des différents cultes religieux	Expression publique des croyances religieuses	Neutralité religieuse de la part de l'État	Attachement à la laïcité
Individus non-croyant (athée et agnostique)	4,75 (1,63)	6,01 (1,14)	3,93 (1,81)	6,27 (1,04)	4,68 (1,64)
Individus catholiques (pratiquant et non-pratiquant)	5,71 (1,31)	5,18 (1,60)	4,36 (1,93)	5,48 (1,55)	4,52 (1,69)
$t (187)$	-4,43***	4,21***	-1,58	4,18***	0,65

*** $p < 0,001$.

de préjugés ($r = -0,14, p = 0,042$). Enfin, on observe également que la dimension de protection des cultes religieux est positivement corrélée à l'échelle de religiosité ($r = 0,37, p < 0,001$).

Concernant l'échelle d'attachement à la laïcité inspirée de [Barthélémy et Michelat \(2007\)](#), les résultats montrent que cette variable n'est corrélée ni à la protection des cultes religieux, ni à l'égalité entre les cultes religieux. Seules les dimensions de neutralité religieuse de l'État ($r = 0,18, p = 0,008$) et d'expression publique des croyances religieuses ($r = -0,15, p = 0,026$) sont faiblement corrélées à l'attachement à la laïcité. Ces résultats suggèrent que l'attachement à la laïcité est très faiblement relié aux croyances relatives à la laïcité. Bien que les t -tests effectués révèlent que les croyances des participants portant sur la laïcité diffèrent selon qu'ils sont croyants ou non-croyants, le t -test effectué sur l'attachement à la laïcité (voir [Tableau 5](#)) indique que les personnes non-croyantes sont autant attachées à la laïcité que les personnes de confession catholique. Le fait de se déclarer attaché au principe de laïcité ne présume pas de la conception de la laïcité à laquelle les participants adhèrent. Plusieurs conceptions de la laïcité semblent donc exister et susciter autant d'attachement l'une que l'autre.

Dans un second temps, nous avons effectué une série de t -test à échantillons indépendants sur chacune des dimensions relatives à la notion de laïcité. Les moyennes des participants athées et agnostiques (49,80 % de l'échantillon, $n = 103$) ont été comparées à celles des participants croyants, pratiquants et non-pratiquants, de confession catholique (41,50 % de l'échantillon, $n = 86$). Les moyennes et écart-types sont présentés dans le [Tableau 5](#). Conformément à nos attentes, les t -tests révèlent que les personnes non-croyantes associent plus à la notion de laïcité la neutralité religieuse de l'État, $t (187) = 4,18, p < 0,001$, et l'égalité des différents cultes, $t (187) = 4,21, p < 0,001$, comparativement aux personnes de confession catholique. Inversement, les personnes non-croyantes associent moins à la laïcité la protection des cultes religieux que ne le font les personnes de confession catholique, $t (187) = -4,43, p < 0,001$. Cependant, contrairement à nos hypothèses, la différence entre les deux groupes n'est pas significative concernant la dimension de l'expression publique des croyances religieuses, $t (187) = -1,58, p = 0,116$ ⁶. Globalement, ces résultats indiquent que les croyances afférentes à la laïcité diffèrent selon le positionnement religieux des individus.

Concernant le sexe, une série de t -test a été effectuée sur l'ensemble de nos dimensions entre les participants de sexe masculin ($n = 82$) et de sexe féminin ($n = 124$). Ceux-ci ne révèlent aucun effet du sexe sur les différentes dimensions de la laïcité, que ce soit l'expression publique, $t (204) = -0,84, p = 0,338$, la neutralité religieuse de l'État, $t (204) = -0,09, p = 0,410$, la protection des cultes religieux, $t (204) = -0,83, p = 0,787$, ou l'égalité entre les différents cultes religieux, $t (204) = -0,50, p = 0,799$.

⁶ Il peut être noté que ces résultats diffèrent partiellement de ceux observés au niveau des corrélations entre les scores de religiosité et les dimensions de l'échelle de laïcité calculées sur l'ensemble des participants (voir [Tableau 4](#)), témoignant de la complexité de la relation entre croyances religieuses et conceptions de la laïcité.

Enfin concernant l'âge des participants, contrairement à l'étude de [Barthélémy et Michelat \(2007\)](#), les résultats révèlent une corrélation négative entre l'âge et l'attachement à la laïcité, $r = -0,28$, $p = 0,031$ mais l'âge n'est corrélé à aucune des quatre dimensions, que ce soit l'expression publique, $r = -0,24$, $p = 0,069$, la neutralité religieuse de l'État, $r = 0,24$, $p = 0,074$, la protection des cultes religieux, $r = 0,24$, $p = 0,071$, ou l'égalité entre les différents cultes religieux, $r = -0,11$, $p = 0,408$.

4. Étude 3 : validité convergente et discriminante entre l'EMCL et l'échelle de laïcité de [Kamiejski et al. \(2012\)](#)

4.1. Introduction

Cette étude, dans la continuité de l'étude 2, a comme objectif de tester la validité convergente et discriminante de notre échelle avec l'échelle créée par [Kamiejski et al. \(2012\)](#). Celle-ci comprend deux dimensions, indépendantes l'une de l'autre, nommées citoyenneté et laïcité. L'échelle de laïcité mise en place par [Kamiejski et al. \(2012\)](#), basée sur la définition de la laïcité comme la volonté de maintenir dans la sphère privée toute manifestation religieuse, correspond ainsi à l'opposé de la dimension « expression publique » telle que définie dans notre échelle. En effet, cette dernière reprend un des principes historique de la laïcité permettant de manifester son opinion religieuse dans la sphère publique. Certains auteurs ([Nugier et al., 2016](#) ; [Roebroeck & Guimond, 2015](#)) suggèrent que l'échelle utilisée par [Kamiejski et al. \(2012\)](#) renvoie à une conception « nouvelle » de la laïcité impliquant la volonté de limiter les manifestations de la religion à la sphère privée, en particulier concernant la religion musulmane ([Baubérot, 2012](#)). La dimension « expression publique des croyances religieuses » et l'échelle de laïcité de [Kamiejski et al. \(2012\)](#) renvoient donc à deux conceptions opposées de la laïcité. Nous supposons donc que cette dimension sera corrélée négativement à l'échelle de [Kamiejski et al. \(2012\)](#). Concernant les autres dimensions de l'EMCL, nous ne supposons aucun lien entre elles et l'échelle de laïcité de [Kamiejski et al. \(2012\)](#).

Quant à l'échelle de citoyenneté créée par [Kamiejski et al. \(2012\)](#), les résultats révèlent qu'elle n'est pas corrélée à leur échelle de laïcité. De la même manière, nous ne prévoyons aucun lien entre nos dimensions et l'échelle de citoyenneté de [Kamiejski et al. \(2012\)](#).

4.2. Méthode

4.2.1. Participants

Une passation a été réalisée auprès de 60 étudiants inscrits à l'Université de Rennes 2, dont quatre ont été retirés de l'échantillon en raison de leur nationalité étrangère, le reste de l'échantillon comprenant uniquement des participants de nationalité française dont un avec la double nationalité. L'échantillon final était composé de 38 femmes et 18 hommes ($M_{\text{âge}} = 20,34$, $ET = 2,16$). Ils ont été contactés pendant leurs heures de cours ou sur le campus universitaire et devaient remplir le questionnaire en version papier.

4.2.2. Mesures

Le questionnaire était composé de différentes échelles, présentées sous un format de type Likert, allant de 1 (pas du tout d'accord avec la proposition) à 7 (tout à fait d'accord avec la proposition) : l'échelle de mesure des croyances relatives à la laïcité, composée de 16 items représentant quatre dimensions (chacune composées de 4 items) : l'expression publique des croyances religieuses ($\alpha = 0,85$), la protection des cultes religieux ($\alpha = 0,73$), la neutralité religieuse de l'État et de ses institutions ($\alpha = 0,63^7$), l'égalité entre les différents cultes religieux ($\alpha = 0,73$) ; l'échelle d'adhésion aux valeurs républicaines françaises de [Kamiejski et al. \(2012\)](#) comprenant deux dimensions de l'idéologie

⁷ Pour améliorer la fiabilité, l'item « Par principe de laïcité, il est normal que l'apprentissage religieux ne se fasse pas dans les écoles publiques » a été retiré de la dimension « neutralité religieuse de l'État » dans cette étude. Cet item apparaissait en fin de questionnaire. Il semble qu'il ait été traité trop rapidement par un certain nombre de participants dont les réponses suggèrent qu'ils ont ignoré sa formulation négative (inversée).

Tableau 6Corrélations de Pearson effectuée entre les dimensions de la laïcité et l'échelle du modèle républicain ($n = 56$).

	1	2	3	4	5	6
1. Protection des cultes religieux	–					
2. Égalité entre les cultes religieux	–0,20	–				
3. Neutralité religieuse de l'État	0,17	–0,06	–			
4. Expression des croyances religieuses	–0,02	0,27*	–0,42**	–		
5. Échelle de laïcité	–0,35**	–0,20	0,03	–0,33*	–	
6. Échelle de citoyenneté	–0,07	0,04	–0,01	0,03	–0,03	–

* $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$.

républicaine : la citoyenneté composée de 4 items (p. ex. « Je ne veux pas qu'on définisse les gens en France en fonction de leurs origines, de leur religion », $\alpha = 0,64$), et la laïcité composée de 6 items (p. ex. « Il me semble normal que dans les écoles publiques en France, les signes religieux visibles soient proscrits (interdits) », $\alpha = 0,61$).

Pour finir, des questions d'ordre démographique telles que profession, année et filière d'étude, nationalité, âge et sexe des participants étaient posées. L'ordre de passation des deux échelles a également été contrebalancé.

4.3. Résultats

Conformément à notre hypothèse, le score de laïcité calculé sur la base de l'échelle de Kamiejski et al. (2012) est corrélée négativement avec la dimension de l'expression publique des croyances religieuses ($r = -0,33$, $p = 0,014$) de l'EMCL. Le score de laïcité est également corrélé négativement avec la dimension de la protection des cultes religieux par l'État ($r = -0,35$, $p = 0,009$). Comme on le supposait, les corrélations entre le score de citoyenneté calculé sur la base de l'échelle de Kamiejski et al. (2012) et les dimensions de l'EMCL s'avèrent toutes très faibles et non significatives, soulignant ainsi l'indépendance de ces construits (Tableau 6).

Afin de tester la fidélité de l'échelle finale dans le temps, nous avons effectué un test-retest sur celle-ci.

5. Étude 4 : méthode test-retest

5.1. Introduction

L'EMCL a comme objectif de permettre une mesure de la diversité des croyances des individus à propos de la laïcité. Nos études de validation révèlent que les participants n'adhèrent pas de la même manière aux quatre dimensions de la laïcité comprises dans l'EMCL et que ces variations interindividuelles sont en lien avec des variables psychosociales, comme les préjugés anti-maghrébins ou la religiosité. L'étude 4 vise à tester la fidélité de l'EMCL en examinant la stabilité temporelle des croyances individuelles exprimées sur chacune des dimensions de l'échelle.

5.2. Méthode

L'échantillon final était composé de 71 participants, dont 13 hommes et de 58 femmes ($M_{\text{âge}} = 20,70$; $ET = 1,90$) ayant rempli l'EMCL à deux reprises. L'intervalle de temps était de deux semaines entre les deux passations⁸. L'échantillon était composé uniquement d'étudiants en psychologie de l'Université Rennes 2, recrutés pendant leurs heures de travaux dirigés.

⁸ Vingt-et-un participants ont été retirés de l'échantillon, seize parce qu'ils n'ont pas rempli la seconde partie du questionnaire, et cinq en raison de leur nationalité étrangère.

Tableau 7

Moyennes (écart-types), alpha de Cronbach, et corrélations entre chacune des dimensions entre les deux temps de passation.

	M (ET) temps 1	α temps 1	M (ET) temps 2	α temps 2	r
Expression publique des croyances religieuses	3,79 (1,52)	0,87	3,97 (1,56)	0,90	0,76***
Protection des cultes religieux	5,18 (1,19)	0,79	5,18 (1,29)	0,84	0,74***
Neutralité religieuse de l'État	5,63 (1,19)	0,74	5,73 (1,25)	0,83	0,84***
Égalité entre les différents cultes religieux	5,43 (1,08)	0,62	5,39 (1,06)	0,71	0,70***

*** $p < 0,001$.

5.3. Résultats et discussion

Selon la méthode test-retest, nous avons calculé un coefficient de corrélation sur chacune des dimensions et sur chacun des items entre les deux passations. Les alphas de Cronbach ainsi que les corrélations entre les deux temps de passation s'avèrent satisfaisants pour l'ensemble des dimensions. Les résultats sont présentés dans le [Tableau 7](#). De plus, les corrélations entre les deux passations s'avèrent satisfaisantes pour tous les items ($p < 0,01$). Le test-retest révèle une bonne cohérence et stabilité de l'échelle dans le temps.

6. Discussion générale

La présente recherche avait pour premier objectif de construire et de valider une échelle multidimensionnelle de mesure des croyances relatives à la laïcité. Les analyses factorielles, exploratoire (étude 1) puis confirmatoire (étude 2), ont permis d'identifier quatre des dimensions théoriques définies a priori. Il s'agit de « l'expression publique des croyances religieuses », « la neutralité religieuse de l'État et de ses institutions », « l'égalité des différents cultes religieux » et de « la protection des cultes religieux par l'État ». Ces analyses n'ont en revanche pas permis de confirmer la présence d'une dimension relative à la « liberté des croyances religieuses ». Au lieu de se regrouper sur une unique dimension, les items créés à partir de cette composante théorique, historiquement centrale, se sont trouvés distribués sur plusieurs autres facteurs. Par souci d'avoir des dimensions claires et conceptuellement distinctes, cette composante théorique a été retirée des AFE et n'est donc pas présente dans l'échelle définitive. Deux explications peuvent être avancées concernant l'absence de cette dimension. Premièrement, il est possible qu'au niveau des représentations individuelles, la liberté de croyance ne constitue pas véritablement une dimension indépendante des autres croyances relatives à la laïcité. Il conviendrait en ce cas plutôt de la considérer comme une composante transversale imprégnant peu ou prou l'ensemble des dimensions identifiées dans notre recherche. Une deuxième explication possible est que la liberté des croyances religieuses, incluant la liberté de ne pas croire, n'est plus l'objet d'aucune controverse depuis de nombreuses années dans le champ politique et social en France. En ce sens, la liberté de croyance constitue probablement aujourd'hui pour la plupart des citoyens une forme d'évidence politique, pouvant être vue comme largement déconnectée des nombreux débats mobilisant la notion de laïcité. Elle ne constituerait plus de la sorte une dimension structurante des croyances relatives à la laïcité, contrairement, par exemple à la dimension de la liberté d'expression des croyances religieuses dans l'espace public qui revient incessamment dans les débats publics. Cette question mériterait à l'évidence de plus amples recherches. Quoi qu'il en soit, l'absence de corrélations entre plusieurs des quatre dimensions ainsi que la corrélation négative entre deux des dimensions mesurées (i.e., neutralité de l'État et expression publique des croyances religieuses) conforte clairement l'idée que l'organisation des croyances individuelles relatives à la laïcité nécessite une investigation spécifique, distincte des approches politique et historique de cette notion, qui conduisent davantage à souligner l'interdépendance et la cohérence des différentes composantes de la laïcité. Autrement dit, nos résultats suggèrent que, au niveau individuel, l'organisation des croyances sur la laïcité relève davantage d'une logique psychosociale que d'une logique philosophique ou politique.

Le deuxième objectif de cette étude était de tester la validité convergente et discriminante de l'échelle que nous avons créée. Les résultats indiquent que les quatre dimensions identifiées sont différemment reliées à plusieurs variables psychosociales. Ainsi, la dimension de l'égalité entre les

différents cultes religieux est négativement reliée au préjugé anti-maghrébin alors que les trois autres dimensions entretiennent des liens très faibles, voire nuls avec les préjugés. Quant à la religiosité des participants, plus ceux-ci ont un niveau élevé de religiosité, plus ils associent au principe de laïcité les dimensions de l'expression publique des croyances religieuses et de la protection des cultes par l'État et moins ils y associent la neutralité religieuse de l'État. De plus, comparativement aux non-croyants, les croyants de confession catholique adhèrent davantage à la protection des cultes religieux par l'État et moins à la neutralité religieuse de l'État et à l'égalité des cultes religieux que les non-croyants. Aucune différence d'adhésion n'est constatée sur la dimension d'expression des croyances religieuses. Ces résultats montrent la complexité du principe de laïcité et l'importance de le considérer comme multidimensionnelle. En effet, les croyances de nos participants semblent différer selon qu'ils sont croyants ou non, selon leur orientation à la dominance sociale ou encore selon leur niveau de préjugés. Les personnes de confession catholique ainsi que les personnes d'orientation politique de droite, et les personnes ayant des préjugés envers la minorité maghrébine semblent davantage adhérer à la conception d'une « laïcité différentielle ». Cette conception voit comme compatible avec le principe de laïcité un traitement inégalitaire des différentes religions. Comme le souligne [Baubérot \(2012\)](#), il s'agit donc d'une conception de la laïcité « à différentes vitesses » selon la religion à laquelle elle s'applique.

La troisième étude a permis d'identifier quelles dimensions étaient reliées à l'échelle des idéologies républicaines créée par [Kamiejski et al. \(2012\)](#). Aucun lien n'existe entre les quatre dimensions de l'EMCL et l'échelle de citoyenneté ce qui va dans le sens des résultats obtenus par [Kamiejski et al. \(2012\)](#) et montre que ces principes républicains sont indépendants. Comme attendu, l'échelle de laïcité créée par [Kamiejski et al. \(2012\)](#) est négativement corrélée à la dimension d'expression publique des croyances religieuses, mais plus curieusement de manière négative à la protection des cultes religieux par l'État. Il semble donc que la non-adhésion aux dimensions d'expression publique et de protection des cultes religieux renvoie davantage à l'échelle de laïcité de [Kamiejski et al. \(2012\)](#) qui serait la conception dominante de la laïcité aujourd'hui ([Nugier et al., 2016](#) ; [Roebroek & Guimond, 2015](#)). Cette conception de la laïcité dans laquelle l'État ne doit pas protéger les différents cultes religieux et où l'expression de la religion doit rester confinée à la sphère privée, semble renvoyer à la conception d'une « laïcité séparatiste et antireligieuse », déjà identifiée par [Barthélémy et Michelat \(2007\)](#) en référence à l'Église catholique.

Les corrélations entre les réponses à l'échelle d'attachement à la laïcité et les dimensions de notre échelle multidimensionnelle sont faibles, voire nulles. Les résultats relatifs à la mesure d'attachement à la laïcité indiquent que l'attitude envers la laïcité est largement indépendante des croyances à propos de ce qu'elle est ou de ce qu'elle implique. De plus, le degré d'attachement à la laïcité apparaît indépendant de l'orientation politique, du niveau de préjugés ou du positionnement religieux. Cela conforte l'idée que les relations observées entre les différentes dimensions de la laïcité et les variables psychosociales mesurées ne sont pas liées à une différence d'attachement des participants à la laïcité, mais reflètent bien des croyances différentes à propos de la laïcité. La seule relation observée concerne le lien entre l'attachement à la laïcité et l'orientation à la dominance sociale, les personnes à forte ODS se déclarant moins attachées à la laïcité que les personnes à faible ODS. Ce résultat peut s'expliquer par le fait, qu'historiquement, la laïcité a été conçue comme un principe égalitaire et est donc davantage rejetée par les personnes à forte ODS ([Roebroek & Guimond, 2017](#)). De manière générale, cette série d'études montre que les croyances relatives à la laïcité sont bien structurées autour de plusieurs dimensions, et que ces dimensions sont liées à certaines variables psychosociales telles l'ODS ou les préjugés anti-maghrébins.

La contribution principale de cette série d'étude est de valider statistiquement et théoriquement une échelle prenant en compte l'aspect multidimensionnel de la laïcité. Cet objectif a été partiellement atteint. Bien que d'autres études doivent être menées pour saisir plus finement toutes les nuances d'une notion aussi complexe et polysémique que la laïcité, cette recherche fournit déjà un outil permettant une meilleure appréhension des croyances reliées à cette notion. Une avancée substantielle est notamment de préciser le lien entre adhésion à la laïcité et préjugés envers les minorités. Globalement, nos résultats sont loin d'aller dans le sens d'une relation systématique et positive entre les attitudes et croyances relatives à la laïcité et les préjugés, telle que les travaux antérieurs pouvaient le suggérer (voir [Kamiejski et al., 2012](#)).

Un axe de recherche qui pourrait s'avérer particulièrement fructueux pour de futures études concerne l'influence des contextes sociaux sur l'expression des différentes croyances relatives à la laïcité. Bien que l'étude 4 suggère que ces croyances s'avèrent relativement stables dans le temps, il serait pertinent d'examiner dans quelle mesure l'expression de ces croyances est perçue comme normative ou contrenormative selon les contextes et comment l'adhésion à chacune d'elles est prédictive de l'évaluation de diverses situations sociales ou groupes sociaux. Ce type de recherche permettrait d'examiner l'hypothèse selon laquelle la laïcité pourrait fonctionner comme une « idéologie malléable », permettant, selon les situations, de légitimer des motivations sociales parfois opposées (Roebroeck & Guimond, 2017), à l'instar de ce qu'ont démontré Knowles, Lowery, Hogan, et Chow (2009) pour l'idéologie du « colorblind ».

Quelques limites doivent être notées concernant la création de cette échelle. Bien que cette première série d'études ait permis de valider notre échelle auprès d'un grand nombre de participants autres que des étudiants, il reste à la valider auprès d'une population d'une confession religieuse autre que catholique. Étant donné que la sous-dimension laïcité de l'échelle d'adhésion au modèle républicain créée par Kamiejski et al. (2012) n'a pas pu être utilisée auprès d'une population maghrébine à cause de sa faible fiabilité, il serait donc pertinent de pouvoir valider la présente échelle auprès de différentes populations minoritaires.

Notre recherche permettra peut-être d'apporter un regard nouveau sur certains débats sociétaux contemporains concernant le principe de laïcité. Celle-ci est souvent présentée comme un principe inébranlable, pilier du modèle républicain français. Cependant, cette série d'études révèle que derrière ce principe, se cachent des croyances voire des conceptions de la laïcité, pouvant être radicalement différentes les unes des autres. Notre outil pourrait être utile pour faire la lumière sur la conception de la laïcité adoptée par les participants à différents débats mais aussi, plus globalement, pourrait être utile tant pour la recherche portant sur les processus socio-cognitifs et les idéologies que pour les pratiques d'intervention psychosociale.

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Remerciement

Les auteurs remercient Thierry Marivain pour son aide et ses précieux conseils en statistique.

Références

- Barthélémy, M., & Michelat, G. (2007). Dimension de la laïcité dans la France d'aujourd'hui. *Revue Française de Science Politique*, 57, 649–698.
- Baubérot, J. (2012). *La laïcité falsifiée. La découverte*.
- Baubérot, J. (2013). *Histoire de la laïcité en France. Que sais-je ?* Paris: Presse Universitaire de France.
- Bourque, J., Poulin, N., & Cleaver, A. (2006). Évaluation de l'utilisation et de la présentation des résultats d'analyses factorielles et d'analyses en composantes principales en éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 32, 325–344.
- Brown, R. (2000). Social identity theory: Past achievements, current problems and future challenges. *European Journal of Social Psychology*, 30, 745–778.
- Charaudeau, P. (2015). *La laïcité dans l'arène médiatique. Cartographie d'une controverse sociale*. INA.
- Duarte, S., Dambrun, M., & Guimond, S. (2004). La dominance sociale et les « mythes légitimateurs » : Validation française de l'échelle d'orientation à la dominance sociale. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 17, 97–126.
- Field, A. (2009). *Discovering Statistics Using SPSS*. SAGE Publications.
- Guimond, S., Crisp, R. J., De Oliveira, P., Kamiejski, R., Kteily, N., Kuepper, B., et al. (2013). Diversity policy, social dominance and intergroup relations: Predicting prejudice in changing social and political contexts. *Journal of Personality and Social Psychology*, 104, 941–958.
- Horn, J. L. (1965). A rationale and test for the number of factors in factor analysis. *Psychometrika*, 30, 179–185.
- Hunsberger, B., & Jackson, L. M. (2005). Religion, meaning, and prejudice. *Journal of Social Issues*, 61, 807–826.
- Johnson, M. K., Rowatt, W. C., & LaBouff, J. P. (2012). Religiosity and prejudice revisited: Ingroup favoritism, outgroup derogation, or both? *Psychology of Religion and Spirituality*, 4, 154–168.
- Jöreskog, K. G. (1993). Testing structural equations models. In K. A. Bollen, & J. S. Long (Eds.), *Testing structural equations models* (pp. 136–162). Newbury Park, CA: SAGE.
- Kamiejski, R., Guimond, S., De Oliveira, P., Er-Rafiy, A., & Brauer, M. (2012). Le modèle républicain d'intégration : Implications pour la psychologie des relations entre groupes. *L'Année Psychologique*, 112, 51–85.

- Kinnwall, C. (2004). Globalization and religious nationalism: Self, identity, and the search for ontological security. *Political Psychology, 25*, 741–767.
- Knowles, E. D., Lowery, B. S., Hogan, C. M., & Chow, R. M. (2009). On the malleability of ideology: Motivated construals of color-blindness. *Journal of Personality and Social Psychology, 96*, 857–869.
- Nugier, A., Oppin, M., Cohu, M., Kamiejski, R., Roebroeck, E., & Guimond, S. (2016). « Nouvelle laïcité » en France et pression normative envers les minorités musulmanes. *Revue Internationale de Psychologie Sociale, 29*, 15–30.
- Park, B., & Judd, C. M. (2005). Rethinking the link between categorization and prejudice within the social cognition perspective. *Personality and Social Psychology Review, 9*, 108–130.
- Pena-Ruiz, H. (2014). *Dictionnaire amoureux de la laïcité*. Plon.
- Pett, M. A., Lackey, N. R., & Sullivan, J. J. (2003). *Making Sense of Factor Analysis: The Use of Factor Analysis for Instrument Development in Health Care Research*. SAGE.
- Richeson, J. A., & Nussbaum, R. J. (2004). The impact of multiculturalism versus colorblindness on racial bias. *Journal of Experimental Social Psychology, 40*, 417–423.
- Roebroeck, E., & Guimond, S. (2015). Schooling, citizen-making, and anti-immigrant prejudice in France. *Journal of Social and Political Psychology, 3*, 20–42.
- Roebroeck, E., & Guimond, S. (2017). Intergroup threat, social dominance, and the malleability of ideology: The importance of conceptual replication. *European Journal of Social Psychology* [In press].
- Roussel, P., Durrieu, F., Campoy, E., & El Akremi, A. (2002). *Méthodes d'équations structurelles : Recherche et applications en gestion*. Paris: Economica coll. Gestion.
- Roussel, P., Durrieu, F., Campoy, E., & El Akremi, A. (2005). Analyse des effets linéaires par modèles d'équations structurelles. In P. Roussel, & F. Wacheux (Eds.), *Management des ressources humaines* (pp. 297–324). De Boeck Supérieur « Méthodes & Recherches ».
- Saroglou, V. (2011). Believing, bonding, behaving, and belonging: The big four religious dimensions and cultural variation. *Journal of Cross-Cultural Psychology, 42*, 1320–1340.
- Schnapper, D. (2000). *L'universel républicain revisité* (121) VEI Enjeux.
- Sidanius, J., & Pratto, F. (1999). *Social dominance: An intergroup theory of social hierarchy and oppression*. New York: Cambridge University Press.
- Stark, R. (2001). *One true God: Historical consequences of monotheism*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Stasi, B. (2003). *Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République: rapport au Président de la République*. Paris, France: La Documentation Française.
- Tajfel, H., & Turner, J. C. (1986). The social identity theory of intergroup behavior. In S. Worchel, & W. G. Austin (Eds.), *Psychology of intergroup relations* (pp. 7–24). Chicago, IL: Nelson-Hall.
- Verkuyten, M. (2005). Ethnic group identification and group evaluation among minority and majority groups: Testing the multiculturalism hypothesis. *Journal of Personality and Social Psychology, 88*, 121–138.
- Verkuyten, M. (2007). Religious group identification and inter-religious relations: A study among Turkish–Dutch Muslims. *Group Processes and Intergroup Relations, 10*, 341–357.
- Wellman, J. K., & Tokuno, K. (2004). Is religious violence inevitable? *Journal for the Scientific Study of Religion, 43*, 291–296.